

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	27 (1898)
Heft:	9
Rubrik:	Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un très vif débat s'est engagé sur cette question. Néanmoins, les congressistes se sont rangés en grande majorité à l'opinion de M. le professeur Rein et se sont contentés d'ajouter à ses résolutions un vœu demandant que le régime des *Seminare* fût celui de l'externat.

D'ailleurs, il est à prévoir que les vœux émis par le congrès de Breslau, en ce qui concerne l'éducation professionnelle des instituteurs, resteront longtemps encore dans le domaine de la théorie. En Allemagne pas plus qu'en France, on ne se décidera de sitôt à rompre avec des habitudes prises depuis longtemps et à transformer des institutions qui peuvent encore fournir une longue carrière. Mais il n'est pas mauvais de dresser des jalons pour l'avenir, et c'est ce que viennent de faire les congressistes de Breslau. *(Manuel général.)*

J. FÈVRE,
professeur à l'école normale de Dijon.

CORRESPONDANCE

Dans le n° 8 du *Bulletin*, vous avez inséré, Monsieur le Rédacteur une intéressante chronique du dernier Congrès pédagogique romand, qui trahit une plume alerte, jeune et surtout enthousiaste.

La bonne chose que l'enthousiasme à la condition toutefois qu'il soit mis au service des grandes causes, qu'il s'inspire aux sources pures du juste et du vrai ! Pourquoi donc faut-il que le dernier alinéa de cet article ne produise pas la même agréable impression qui se dégage de l'ensemble ? Pourquoi, en exprimant sous forme de note personnelle, la peine qu'il éprouva devant l'abstention quasi générale des instituteurs fribourgeois au Congrès de Biel, M. B. a-t-il cru devoir émettre le vœu que nous sortions de notre *somnolence* et de notre *isolement* ?

Voilà au moins un désir formulé sans ambages et ce ne serait point la faute de votre correspondant si les lecteurs de cette revue en arrivaient à se représenter le corps enseignant fribourgeois assoupi et végétant à l'ombre d'un nouveau mur de Chine comme de vulgaires Célestes, réfractaires à jamais aux idées de progrès.

Somnolents ! le sommes-nous ? L'avons-nous jamais été ? Vous conviendrez avec moi, Monsieur le Rédacteur, que nul n'a le droit de nous adresser ce grave reproche, pas plus que nous n'avons celui de retourner le compliment à son auteur même en nous abritant derrière le proverbe ! « Volontiers on mesure les autres à son aune. » Aussi bien le développement constant et marqué des écoles fribourgeoises témoigne assez hautement de l'énergie et de l'activité des maîtres pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage. Voilà n'est-il pas vrai, un résultat dû en partie à l'association qui les groupe et son plus beau titre d'honneur. N'est-ce pas elle qui, depuis 25 ans, a créé entre les membres du corps enseignant un lien puissant d'affection et de solidarité et leur a mérité l'appui de tous ceux qui, dans le canton, ecclésiastiques et laïques, s'intéressent à l'éducation chrétienne de la jeunesse ? Elle est encore maintenant ce

qu'elle fut à l'origine préparant par des études sérieuses la réalisation des progrès futurs, le perfectionnement des méthodes, l'amélioration des moyens et des procédés d'enseignement

C'est l'histoire d'un quart de siècle qu'il faudrait rappeler ici, l'histoire de la défense énergique de nos droits et de la liberté de nos croyances. Au point de vue strictement pédagogique, la Société d'Education a compris que chaque canton a des besoins divers dont l'école doit tenir compte ; d'où il résulte que le travail le plus fructueux, sous le rapport de l'avancement de l'instruction populaire, est encore celui qui fut préparé dans nos réunions cantonales des instituteurs. Jetons les regards au delà de nos frontières et nous reconnaîtrons que les sociétés cantonales acquièrent chaque année plus d'importance et de vitalité parce que leurs séances sont mieux fréquentées, leur but plus précis et leurs décisions plus immédiatement réalisables.

Au surplus, il est facile de démontrer par des chiffres que, en dehors de Fribourg, les grands congrès d'instituteurs n'exercent plus la puissante attraction de jadis. Celui de Bienne, par exemple, né comptait qu'un quart environ du total des membres de la Société romande, soit 300 sur plus de 1300 adhérents. Mieux encore, cette association, dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève n'a pas réussi à conserver la confiance de tous les instituteurs. Est-ce à dire que nous devions nous désintéresser de ce qui touche à la Société pédagogique romande où, depuis un certain temps, les idées de tolérance et de liberté ne sont plus une vaine formule, ni une question de façade ? Notre canton n'en est point complètement détaché puisqu'il compte un délégué au sein de son comité et de fidèles lecteurs de son journal. Que faudrait-il encore ? — Fréquenter nombreux les assemblées ! On ne l'a jamais interdit, que je sache ; et si les participants fribourgeois pouvaient s'accroître d'année en année si, au prochain congrès de Lausanne. Fribourg s'y faisait représenter par un fort contingent nous ne trouverions là aucun motif d'affliction, au contraire. Ainsi que l'a expérimenté M. B. nous y ferions des connaissances, nous y nouerions quelques liens d'amitié plus ou moins durables, mais quant à y gagner, c'est autre autre chose ! Soyons donc enfin de notre pays ; estimons-nous à notre valeur ; ayons un peu de confiance dans nos propres forces et, nous rappelant le conseil du président d'honneur de la réunion cantonale de Romont à propos de la fierté nationale qu'il faut savoir inculquer à la jeunesse, cachons un peu moins notre drapeau dans la poche ; alors nous mériterais d'être plus appréciés.

Donc notre isolement est un mythe comme la trop fameuse somnolence qu'on a voulu nous attribuer si gracieusement. La preuve en est dans l'amabilité que rencontrent toujours les Fribourgeois auprès de leurs collègues romands chaque fois que l'occasion leur est donnée de sympathiser avec eux, amabilité qui n'a pas attendu les journées de Bienne pour se faire jour.

Que si, pourtant les « vieux » régents ne peuvent rêver encore courses, fêtes et déplacements ils espèrent trouver assez de jeunes collègues pour les suppléer en prenant part aux congrès futurs. Alors pour peu que ces derniers joignent une humeur enjouée, à un physique agréable, ils ne pourront manquer de gagner des sympathies et de conquérir quelques amitiés voire même de recueillir un peu de gloire et d'honneur dont une partie rejoindra sans doute sur leurs aînés. Il y aura profit pour tous !

Veuillez agréer...

GRILLON.